



Après le Tribunal, j'avais demandé au même avocat de vouloir bien faire des démarches nécessaires auprès des Autorités compétentes, en vue de m'obtenir une libération conditionnelle, celui-ci me refusa en disant que je l'avais accusé chez vous autres, et c'est ainsi que je recourus à vous pour la même condition de vouloir demander auprès des Administrés d'Usumbura mon obtention de la libération conditionnelle si cela sera possible, car mon espérance est seulement sur vous qui me protège en effet.

Que personne vous trompe en disant que j'ai encore d'autre affaire ou faute au Ruanda-Urundi, ce ne que ma causerie avec les Nations Unies qui me provoque tout ce dérangement; et c'est ainsi que j'avais demandé de me déménager en Uganda, après avoir vendu ma colline ainsi que mes bétails et je vous demande vos avis quand à ce et pour mes anciens litiges.

Cependant et comme dit plus haut, ma colline est cédée à une certaine Société qui plantera le cane-sucre, sans mon autorisation préalable; ceci je laisse également entre vos mains pour discuter lors de votre prochaine réunion et si vous confirmerez cette occupation illicite, j'admettrai d'après vos conseils.

Tous mes biens, droit et bétails sont perdus à propos des autorités belges et vous demandais également de liquider tous mes litiges, car toutes les pièces certifiant ou contrôlant mes biens m'ont été prises par l'Administrateur Monsieur FREZIN du Territoire du Buhanza, pourtant que je suis condamné innocemment.

De toute façon, je ferai encore un autre Tribunal lors de ma sortie de la prison pour ce qui concerne ma nationalité MURUNDI qui me donne plein droit à ma colline Buringa qui cédée sans mon autorisation et occupée par une tierce sans titre ni droit; car j'avais en effet accusé les Belges et non plus notre Roi Mwambutsa, qui est poussé par ceux derniers pour s'émeller dans mon affaire, celui-ci aura le droit de s'opposer à mes réclamations jusqu'à la terminaison de mes plusieurs plaintes qui ne lui regarde pas.

Avec mes vives remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Principal, en l'assurance de ma considération très distinguée.

NTUNGUKA Barnabé.